

Pour publication Le 24 avril 1990

LE CANADA PARTICIPE À LA SESSION EXTRAORDINAIRE DES NATIONS UNIES CONSACREE AU DÉVELOPPEMENT

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, ont annoncé aujourd'hui que le Canada participera, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, à la "Session extraordinaire sur la relance de la croissance et du développement des pays en développement", qui se tiendra au siège des Nations Unies à New York, du 23 au 28 avril 1990.

La ministre Landry dirige la délégation canadienne à la Session spéciale, devant laquelle elle prendra la parole aujourd'hui, le mardi 24 avril.

"Le Canada veut voir plus de vigueur et de réalisme dans les débats de l'Assemblée générale sur les questions économiques, surtout celles qui concernent le développement, " a déclaré M. Clark.

La Session extraordinaire est l'une des trois grandes activités à l'ordre du jour des Nations Unies en 1990 en ce qui concerne les questions qui intéressent directement les pays en développement. Les deux autres sont la Stratégie internationale du développement pour les années 1990, qui sera officiellement examinée à l'automne par l'Assemblée générale des Nations Unies, et la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA), qui se tiendra à Paris en septembre. La participation du Canada à ces conférences souligne son engagement permanent à maintenir son aide publique au développement du tiers monde.

